

## Sommaire

Cadre général  
Public cible  
Objectifs  
Compétences développées  
Modalités de formation  
Conditions de certification  
Contenus de formation  
Conditions d'admission  
Inscription  
Responsables de formation  
Annulation  
Reconnaissance des acquis  
Accréditation  
Coût  
Principes pédagogiques  
Intervenants  
Lieu de formation  
Calendrier  
Formulaires

## Cadre général

La Haute école pédagogique du Valais organise une formation postgrade de Praticien Formateur (PF) aboutissant à un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS – HEPVS de Praticien Formateur).

La formation de PF dispensée par la HEP-VS vise à développer chez les enseignant-e-s engagé-e-s dans la formation sur le terrain des étudiant-e-s de la HEP-VS les compétences professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités et les tâches liées à la fonction de PF, telles qu'énoncées dans le référentiel de compétences et décrites dans le contrat de formation.

En principe, les sessions de formation ont lieu à la HEP VS site de St-Maurice. Certaines sessions de formation peuvent être décentralisées.

**Public cible**

Le certificat de formation complémentaire de praticienne formatrice et praticien formateur s'adresse aux enseignantes et aux enseignants des cantons romands des degrés enfantins, primaires, secondaires I et II, en activité et en possession d'un titre d'enseignement reconnu par la CDIP.

**But de la formation**

La Formation complémentaire et certifiée de praticienne formatrice et de praticien formateur vise le développement de compétences liées à l'encadrement d'un stage (didactique des savoirs professionnels) ainsi qu'à l'accompagnement, la formation et l'évaluation de stagiaires sur le terrain.

**Principes pédagogiques**

Les principes pédagogiques répondent aux exigences de la formation des adultes. L'expérience professionnelle des participants est constamment réinvestie. Les différents dispositifs de formation : conférences – travaux de groupe – intervision – journal de bord – démarche portfolio visent la construction de savoirs professionnels.

**Développement des compétences**

Les domaines de formation et les compétences s'y rattachant sont les suivants:

- **Intégration professionnelle**
  - Prendre en compte les normes et l'éthique dans l'exercice de ses fonctions /enseignement/PF)
  - Elaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et la transmettre.
  - Développer le savoir être professionnel
  
- **Encadrement, formation et apprentissage**
  - Créer un cadre propice aux apprentissages (didactique des savoirs professionnels).
  - Etablir une relation pédagogique constructive avec le stagiaire.
  - Former en cohérence avec les objectifs définis par la HEP et les objectifs personnels du stagiaire.
  - Observer de manière systématique l'enseignement du stagiaire.
  - Evaluer l'enseignement du stagiaire en s'appuyant sur les critères définis par la HEP.
  - Soutenir, accompagner la démarche d'apprentissage du stagiaire.
  
- **Pratique réflexive**
  - Analyser ses pratiques enseignantes afin d'en dégager des savoirs professionnels et identifier les cadres théoriques dont ils découlent dans le but de les discuter et de les transmettre.
  - Analyser ses pratiques PF pour en dégager des savoirs professionnels et identifier les cadres théoriques dont ils découlent.
  - Renforcer et réguler ses pratiques PF en s'appuyant sur l'analyse individuelle ou collective de celles-ci.

## Modalités de formation

Ce CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) soit 300h.

La formation complète comprend 3 modules (au total 30 jours dont **plus de la moitié durant le temps de classe**).

Le premier module comprend 16 jours ½ de formation répartis sur un an soit 120 h sous forme de journées de formation et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 2 est organisé en 12 jours étalés sur un an et 1/2, soit environs 80 h sous forme de journées de formation à la HEP et/ou d'intervisions (séances décentralisées) et environ 80 h sous la forme de pratique avec un stagiaire et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 3 comprend 5 jours : le séminaire d'éthique (2 jours) le séminaire d'accompagnement du travail de certification (2 jours), les interventions accompagnées et en autonomie (1 jour) et le travail individuel (environs 40 heures)

## Conditions de certification

Pour obtenir le CAS HEP VS de praticienne formatrice et de praticien formateur les participants sont tenus :

1. De participer de manière active et régulière (au moins 90%) aux sessions de formation et au groupe d'intervention.
2. Fonctionner comme PF durant la formation.
3. De valider les trois modules.
4. De valider le travail de certification.

Le travail de certification porte sur les différents aspects de la fonction PF et permet aux formés de rendre compte de leur niveau de compréhension et d'intégration des savoirs professionnels attendus. Il s'agit de présenter un portfolio de compétences et de le soutenir (en principe dans le groupe d'intervention).

## Contenus de formation

Module 1 – 4 ECTS <i>Phase d'initiation</i>	Module 2 – 4 ECTS <i>Phase d'intégration</i>	Modul 3 – 2 ECTS <i>Phase de certification</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration, Identité professionnelle et Contrat de formation</li> <li>• Apprentissage, formation, évaluation et andragogie I</li> <li>• Pratique réflexive, théorisation des pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage, formation, évaluation et andragogie II</li> <li>• Pratique réflexive, Théorisation des pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire d'accompagnement au travail de certification</li> <li>• Démarche Portfolio</li> <li>• Bilan des compétences PF</li> </ul>

## Conditions d'admission

Les conditions d'admission sont les suivantes:

1. Etre en possession d'un diplôme pédagogique reconnu.
2. Etre au bénéfice de trois ans d'expérience professionnelle au minimum.
3. Attester d'une formation continue.
4. Obtenir l'autorisation écrite des autorités communales et scolaires concernées.
5. Compléter le dossier d'admission dans le délai prescrit.

## Informations/ Inscription

Le dossier CAS/PF peut être téléchargé sur le site internet ([www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)) ou obtenu auprès de la responsable de formation PF à l'adresse suivante :

HEPVS  
Formation PF  
Mme Isabelle Truffer Moreau  
Ave du Simplon 13  
1890 St-Maurice  
Tél. 027 606 96 33  
Courriel : [isabelle.truffer@hepvs.ch](mailto:isabelle.truffer@hepvs.ch)

**Inscription dès novembre      Délais d'inscription: 15 janvier 2020**

L'inscription est définitive  
L'admission est effective à partir de la signature du contrat de formation.

## Annulation

En cas d'annulation de l'inscription, un montant de Fr. 100.- sera perçu pour frais de dossier.

## Reconnaissance des acquis

Des reconnaissances d'acquis (formation PF etc.) peuvent être délivrées par la HEP VS sur la base des informations communiquées dans le dossier d'admission.

Ces informations seront examinées, comparées avec les objectifs visés dans les différents thèmes et mise en lien avec les compétences visées par le CAS.

## Le contrat de formation

Un contrat de formation régit les droits et obligations des partenaires dans le cadre de la formation de praticienne-formatrice et praticien-formateur (PF). Les objectifs généraux, le cadre global de la formation ainsi que les dispositions administratives y sont décrits. Le contrat de formation est soumis à l'approbation des candidats

## Obtention des crédits

L'obtention des crédits passe par la validation de chacun des modules.  
Les critères minimaux sont atteints ou non atteints. Les critères non atteints peuvent être retravaillés une fois.

## Coûts

Pour les personnes hors canton du Valais le prix du CAS s'élève à 5'200 Fr.

*Pour les enseignantes et les enseignants du canton du Valais les frais sont pris en charge par la HEP VS ; les remplacements qui en découlent sont à la charge de l'Etat.*

## Les points forts de la formation

Module1	Contenus
Phase d'initiation	
<i>Intégration;</i> <i>Identité</i> <i>professionnelle;</i> <i>Contrat de formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'enseignant au formateur : Prise en compte des compétences des enseignants Rôle, fonction et éthique du praticien formateur Mise en perspective des compétences PF Représentations et besoins Introduction au système de formation en institution et sur le terrain</li> </ul>
<i>Formation et</i> <i>Apprentissage;</i> <i>Evaluation ;</i> <i>Andragogie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former – apprendre - évaluer</li> <li>• Formation d'adultes</li> <li>• Didactique professionnelle - Projet de formation Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels</li> <li>• Relation pédagogique Communication – Entretien d'aide Posture</li> </ul>
<i>Pratique réflexive;</i> <i>Théorisation des</i> <i>pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de la pratique réflexive</li> <li>• Outils d'analyse des pratiques</li> <li>• Observation et protocole d'observation</li> <li>• Supervision pédagogique</li> <li>• Autorégulation et Démarche Portfolio</li> </ul>
Module 2	Contenus
Phase d'intégration	
<i>Formation et</i> <i>apprentissage;</i> <i>Evaluation ;</i> <i>Andragogie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le stage au centre de la didactique professionnelle : Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels</li> <li>• Intersivision</li> </ul>
<i>Pratique réflexive;</i> <i>Théorisation des</i> <i>pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématisation – Formalisation des pratiques</li> <li>• Entretien après observation</li> <li>• Autorégulation et Démarche Portfolio</li> <li>• Modélisation des pratiques</li> </ul>
Module 3	Contenus
Phase certificative	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ethique dans la relation PF/ST</li> <li>• Réalisation du travail de certification</li> <li>• Démarche portfolio et bilan de compétences</li> </ul>

**Equipe  
pédagogique**  
E : intervenants externes  
H : intervenants internes

Intervenants-es Nom / Prénom	Fonction / Profil	E x	H E P
Truffer Moreau Isabelle	Pratique réflexive, développement professionnelle - Apprentissage		X
De Simone Soraya	Identité professionnelle	X	
Mante Michel	Observation – protocole – analyse et entretien	X	
Salamin Morard Anne-Marie Matthey Simon	Aspects psycho –affectif de la relation PF/stagiaire (corps /accord)	X	
Luyet Laurence Theytaz Vincent	Eléments de coaching	X	
Sandmeier Renée Paccolat Anne	Suivi du module 1 Evaluation et planification		X X
Truffer Moreau Isabelle Paccolat Anne	Suivi des modules 2 et 3 Didactique professionnelle - analyse des pratiques.		
Vianin Pierre	Supervision pédagogique		X
Favre Patrick	Ethique professionnelle (relation stagiaire /PF)		X

**Lieu de formation**

Haute Ecole pédagogique VS  
Ave du Simplon 13  
1890 St-Maurice

## Calendrier

<b>Module 1</b> 16 jours 1/2	Session printemps Thèmes	Intervenants
<b>13 et 14 Février</b> (Durant le temps de classe)	Représentations /contrat de formation outils de base I	Sandmeier Renée + équipe PF
<b>12 et 13 Mars</b> (Durant le temps de classe)	De l'enseignant au formateur outils de base II	Sandmeier Renée + équipe PF
<b>6 et 7 Avril (gr.1)</b> <b>8 et 9 Avril (gr 2)</b> (Durant le temps de classe)	Observation (module 1)	Mante Michel
<b>7 et 8 Mai (gr.1)</b> <b>14 et 15 Mai (gr 2)</b> (Durant le temps de classe)	Didactique professionnelle I Processus apprentissage formation et développement	Truffer Moreau Isabelle De Simone Soraya
<b>22-23-24-25 Juin</b> (Hors du temps de classe)	Aspects affectifs et relationnels Préparation du stage 1	Salamin Morard Anne-Marie Matthey Simon Sandmeier Renée + équipe PF
<i>Dates ci-dessous encore à planifier</i>		
<b>Octobre</b> (Durant le temps de classe)	Didactique professionnelle II Préparation du stage 1	Sandmeier Renée + équipe PF
<b>Décembre</b> (Durant le temps de classe)	Analyse des pratiques (stage 1) Evaluation	Sandmeier Renée + équipe PF



Module 2	Thèmes	Intervenants
12 jours		
<p>La plupart des séances de formation du module 2 ont lieu durant les stages.</p>	Supervision pédagogique (intro.)	Vianin Pierre
<p>En revanche, les séances de formation relatives au travail d'anticipation des stages 2 – 3 - 4 et 5 (4 demi-journées étalées sur 2 ans et ½) ont lieu hors du temps de classe.</p>	Pratique réflexive Démarche portfolio	Truffer Moreau Isabelle Paccolat Anne
	Observation/ entretien de formation Modules II et III	Mante Michel
	Ethique et normes professionnelles	Favre Patrick
	Analyse des pratiques PF	Truffer Moreau Paccolat Anne
Module 3	Thèmes	Intervenants
5 jours		
<p>La séance de préparation du stage 6 a lieu hors du temps de classe toutes les autres se font durant le stage</p>	Pratique réflexive - Démarche portfolio	Truffer Moreau Isabelle De Simone Soraya
	Compétences professionnelles	
	Travail de certification	